

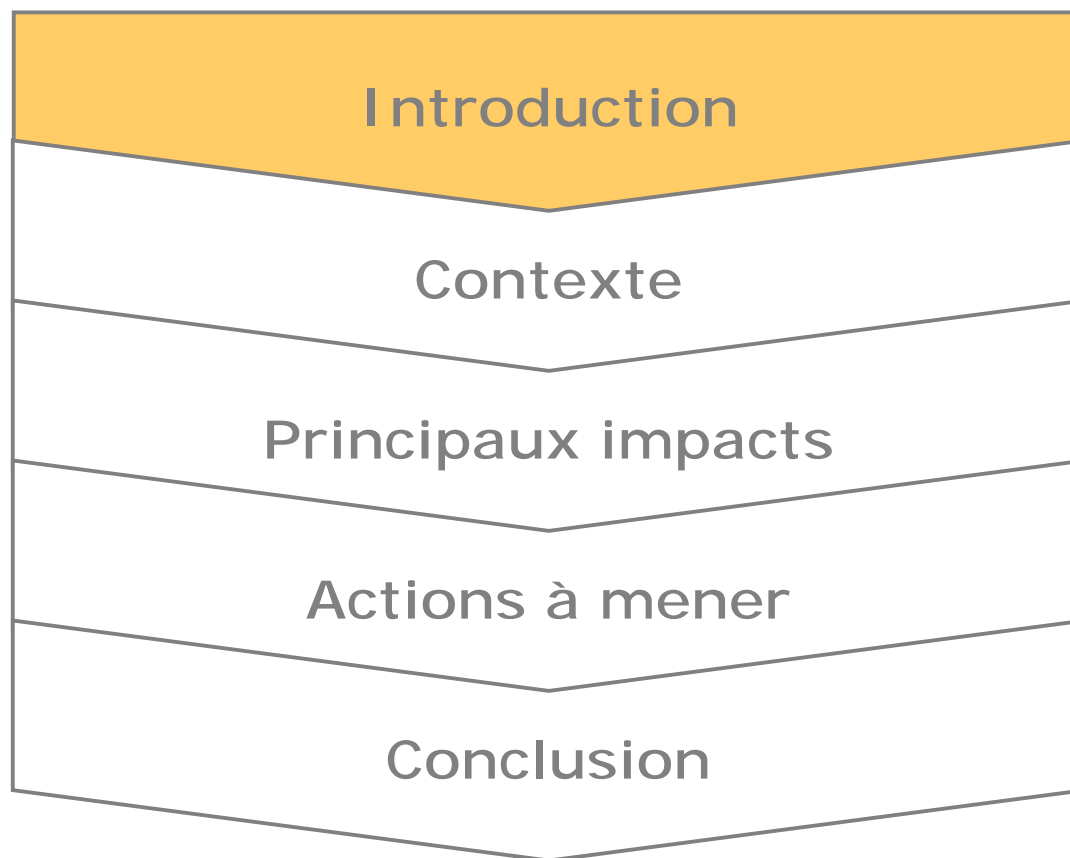


# I.F.R.S & Assureurs

Principaux impacts sur les systèmes d'information

Février 2003

## Impact des I.F.R.S. sur les S.I.





## Impact des IFRS sur les S.I.

---

### Introduction

- A propos de Torken
- Objectifs de la présentation

Contexte

Principaux impacts

Actions à mener

Conclusion

## A propos de Torken

- Créé en 2001
- Société de conseil et d'ingénierie en systèmes d'information exclusivement axée sur les systèmes d'information financiers
- Notre offre de services couvre les domaines suivants :
  - ✓ Budget et planification
  - ✓ Reporting et analyse
  - ✓ Gestion des coûts et de la performance
  - ✓ Architecture des systèmes d'information
  - ✓ Gestion de projets
- Torken réunit des consultants
  - ✓ Expérimentés dans les domaines Finance & Contrôle et Systèmes d'Information Assurance
  - ✓ Ayant occupé des postes opérationnels en entreprise, notamment au sein d'un grand Groupe International d'Assurance



## Impact des IFRS sur les S.I.

---

### Introduction

- A propos de Torken
- Objectifs de la présentation

Contexte

Principaux impacts

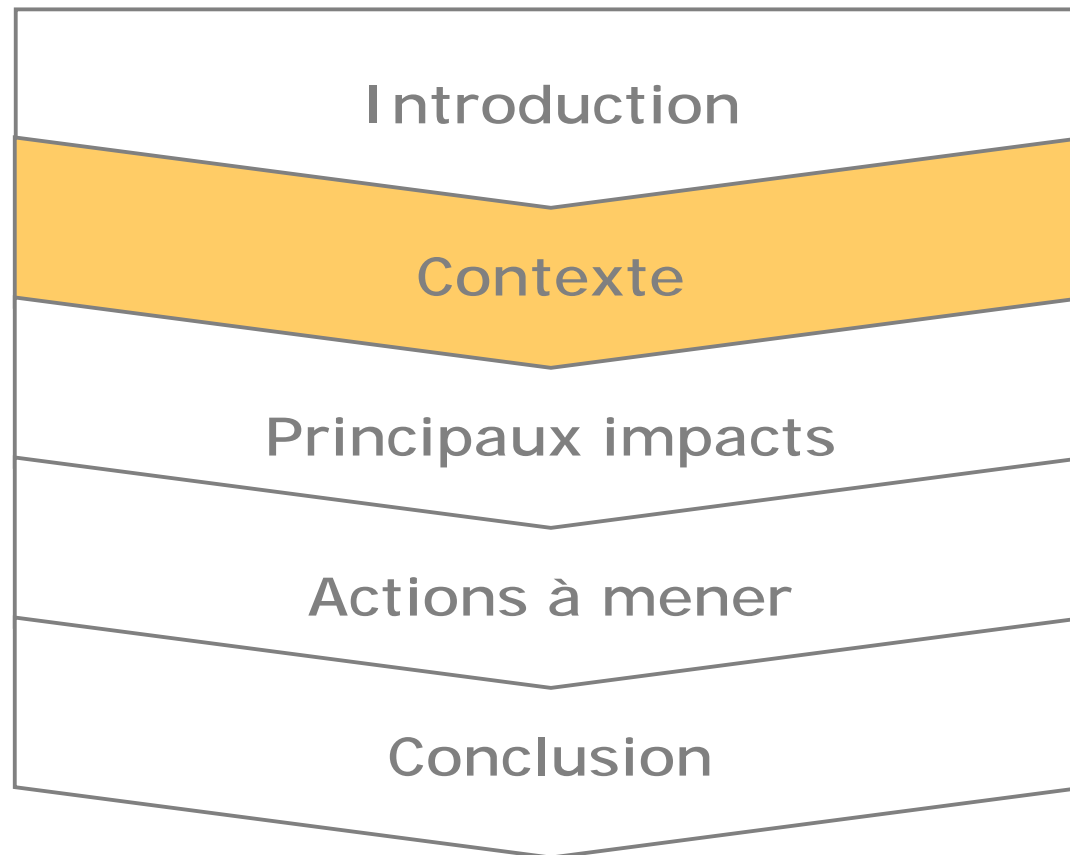
Actions à mener

Conclusion

# Objectifs de la présentation

- Appréhender l'ampleur des bouleversements induits par les IFRS
- Identifier les principales fonctions impactées par les IFRS
- Proposer une approche du traitement des IFRS

## Impact des I.F.R.S. sur les S.I.



## Impact des IFRS sur les S.I.

---

Introduction

### Contexte

- IFRS : définition et raison d'être
- IFRS : échéances et acteurs
- IFRS : difficultés rencontrées

Actions à mener

Préconisations

Conclusion

## IFRS : définition ...

- Les "International Financial Reporting Standards" sont des normes d'information financière internationales
- Actuellement en application dans 87 pays
- Créées pour homogénéiser la présentation et l'évaluation des comptes, elles constituent la base d'un référentiel comptable commun et unique choisi pour consolider les comptes des sociétés européennes cotées sur les places financières européennes
- Le référentiel IFRS comprend :
  - ✓ Les 41 normes IAS, créées auparavant et qui gardent leur nom, déclinées en Normes Cadres, Spécifiques et Métiers
  - ✓ Les 33 SIC, les textes d'interprétation correspondant aux normes IAS (voir annexe 1)
  - ✓ Les nouvelles normes dénommées IFRS (l'IFRS 1 traitera de la première application des normes IAS/IFRS)
  - ✓ Les IFRIC, les nouveaux textes d'interprétation correspondant aux normes IAS et IFRS

## Impact des IFRS sur les S.I.

---

Introduction

### Contexte

- IFRS : définition et raison d'être
- IFRS : échéances et acteurs
- IFRS : difficultés rencontrées

Actions à mener

Préconisations

Conclusion

## ... et raison d'être

- **Construire l'Europe Financière**
  - ✓ Introduction de l'Euro
  - ✓ Mouvements d'alliance des bourses européennes
  - ✓ Adaptation de la législation comptable européenne ; recours accru aux US GAAP par les sociétés européennes cotées
  - ✓ Indépendance vis à vis du marché des capitaux américain
- **Une communication financière tournée vers les investisseurs : transparence et de comparabilité des états financiers**
  - ✓ Fin des règles nationales divergentes
  - ✓ Un référentiel unique stable, partagé par les acteurs internes et externes de l'entreprise
- **Améliorer la mesure de la croissance et de la performance des entreprises européennes**
  - ✓ Un accès plus facile aux marchés des capitaux internationaux
  - ✓ Réduction des délais de clôture des comptes consolidés

## Impact des IFRS sur les S.I.

---

### Introduction

#### Contexte

- IFRS : définition et raison d'être
- IFRS : échéances et acteurs
- IFRS : difficultés rencontrées

### Principaux impacts

### Actions à mener

### Conclusion

# IFRS : échéances et acteurs (1/2)

## Calendrier d'adoption des normes internationales

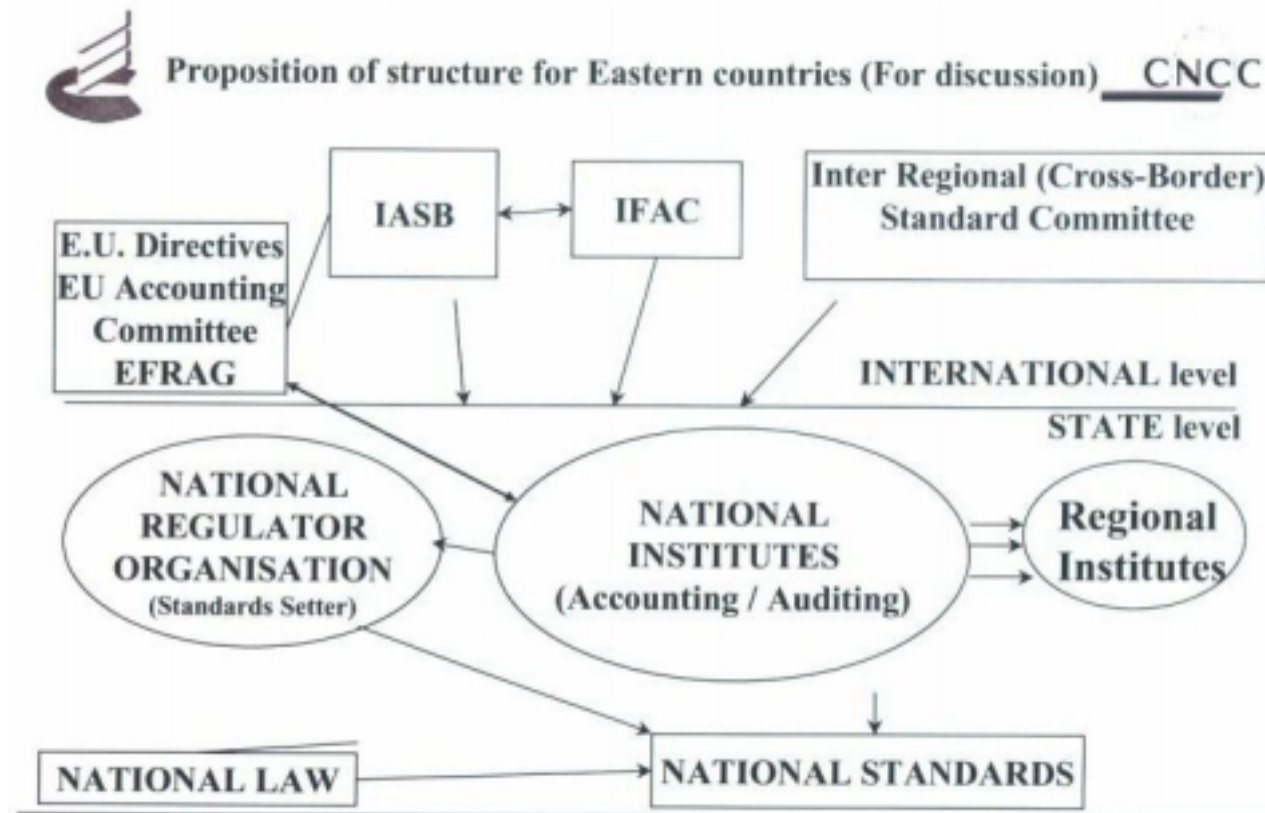
- 1973 : Création de l'IASC
- 1999 : Fin de la création d'un jeu de normes comptables (IAS)
- 2001 :
  - ✓ IASC devient IASB et IAS deviendra IFRS à partir de IAS 42
  - ✓ Adoption du règlement définitif par la Commission européenne
  - ✓ Travaux préalables à l'adoption des IAS par le parlement et le Conseil UE : modernisation des directives comptables, organisation politique (Comité de réglementation comptable composé des Etats membres) et technique (Comité d'experts – EFRAG)
- 2002 :
  - ✓ Adoption par le Comité de réglementation comptable européen des normes IFRS applicables en Europe (juillet 2002)
  - ✓ Possibilité d'application anticipée des IFRS en Europe
- 2005 : Obligation pour les sociétés européennes cotées de présenter leurs comptes consolidés selon les normes IFRS

**Contexte**

- IFRS : définition et raison d'être
- IFRS : échéances et acteurs
- IFRS : difficultés rencontrées

# IFRS : échéances et acteurs (2/2)

## Acteurs



Signification des abréviations en annexe

## Impact des IFRS sur les S.I.

---

Introduction

### Contexte

- IFRS : définition et raison d'être
- IFRS : échéances et acteurs
- IFRS : difficultés rencontrées

Principaux impacts

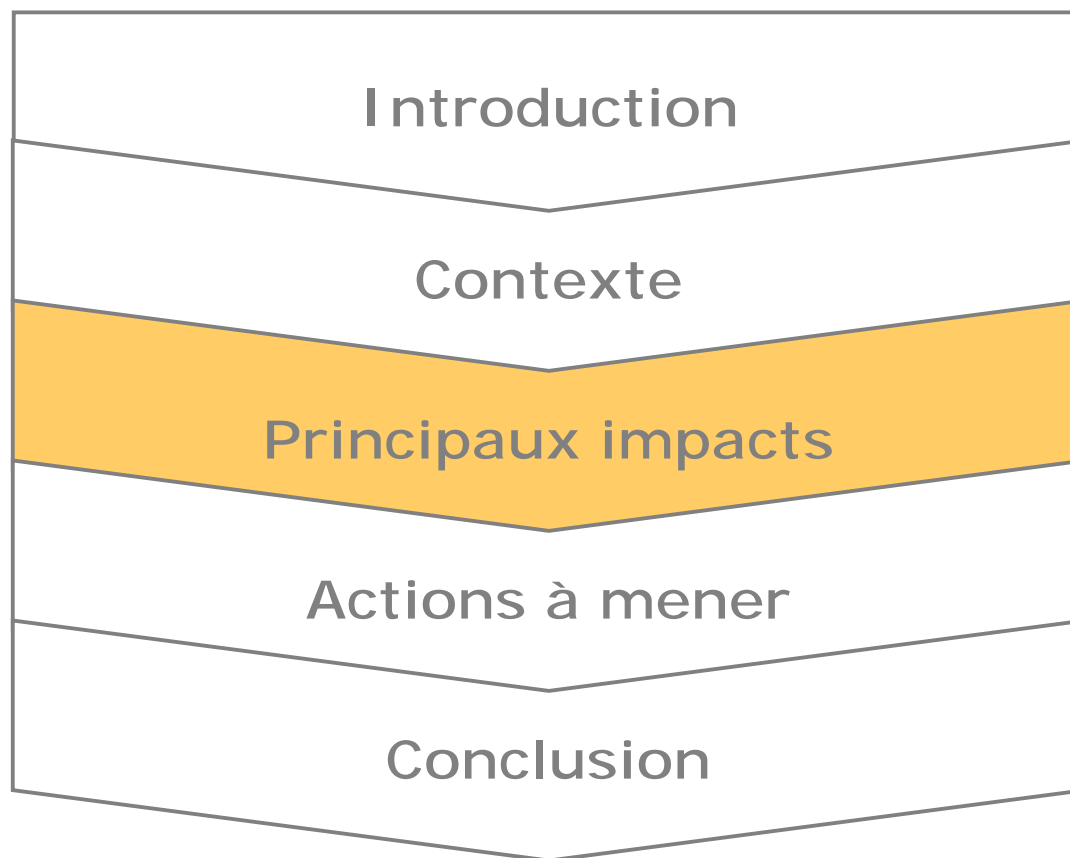
Actions à mener

Conclusion

# IFRS : difficultés rencontrées

- **Des sujets encore en cours de discussion :**
  - ✓ Impôts différés
  - ✓ Instruments financiers
  - ✓ Regroupements d'entreprises
  - ✓ Retraites
  - ✓ "Fair Value"
  - ✓ Définition du contrat d'assurance
  - ✓ Spécificités métier
  - ✓ ...
- **Un calendrier tendu d'ici 2005 :**
  - ✓ Date de la première application obligatoire des IFRS
  - ✓ Le calendrier prend du retard et les normes de l'assurance ne sont pas encore publiées, donc pas stables
- **Un véritable défi : imposer le référentiel des IFRS comme un référentiel utilisable aux Etats-Unis ...**

## Impact des I.F.R.S. sur les S.I.



## Impact des IFRS sur les S.I.

---

Introduction

Contexte

### Principaux impacts

- Le discours et la réalité
- Quelle approche des IFRS ?
- Les impacts par domaine

Actions à mener

Conclusion

## Le discours et la réalité

### → Le discours

- La mise en place des IFRS d'ici 2005 va entraîner un véritable **bouleversement** de la philosophie de la production d'information financière
- L'application des normes IFRS doit être intégrale (IAS 1)

### → La réalité

- Le passage aux normes IFRS concernent 6700 sociétés cotées européennes, dont 650 sociétés cotées à la bourse de Paris sur 2 352 740 sociétés existant en France
- Les IFRS concernent la comptabilité, mais aussi toutes les fonctions de l'entreprise, de la société-mère aux filiales (parmi les 650 sociétés cotées, la moitié sont des têtes de groupe contrôlant 7000 filiales)
- Cette évolution ne remet pas en cause l'activité de l'entreprise, mais seulement sa représentation
- Les incertitudes actuelles, quant aux normes en cours de discussion, auront un impact significatif sur le calendrier de mise en conformité

**Principaux impacts**

- Le discours et la réalité
- **Quelle approche des IFRS ?**
- Les impacts par domaine

## Quelle approche des IFRS ?

### Une approche opérationnelle et pragmatique des IFRS

- **L'enjeu : mener une réflexion globale permettant d'établir**
  - ✓ Un référentiel unique
  - ✓ Une méthodologie
- **Les moyens**
  - Analyser le système d'information de l'entreprise
  - Analyser les impacts de la mise en place des IFRS pour chaque domaine fonctionnel de l'entreprise :
    - ➔ Stratégie
    - ➔ Ressources Humaines
    - ➔ Comptabilité
    - ➔ Actuariat
    - ➔ Frais Généraux
    - ➔ Gestion Financière
    - ➔ Informatique

## Impact des IFRS sur les S.I.

Introduction

Contexte

### Principaux impacts

- Le discours et la réalité
- Quelle approche des IFRS ?
- Les impacts par domaine

Actions à mener

Conclusion

## Domaine "Stratégie"

### ● Périmètre impacté par les normes IFRS

- ✓ Choix de croissance de l'entreprise Interne/Externe (IAS 22)
- ✓ Gestion de l'endettement
  - Retraitement du Crédit-bail et autres structures déconsolidantes (IAS 17)
  - Changement dans la gestion des emprunts/capitaux propres - Adéquation des fonds propres
- ✓ Alignement des modèles de Reporting interne et externe
- ✓ Méthode de Consolidation des entités contrôlées
  - Définition des entités ad-hoc et intégration dans le périmètre de consolidation
  - Suppression de la mise en équivalence, remplacée par l'intégration globale pour les filiales banques et assurances des groupes industriels et commerciaux (déjà en application en France)

### ● Exemple(s) d'actions à mener

- ✓ Redéfinir les politiques d'acquisition/location de l'entreprise
- ✓ Mettre en place de nouvelles directives comptables et financières dans l'entreprise : Actualiser le Manuel des Procédures de Consolidation

## Impact des IFRS sur les S.I.

---

Introduction

Contexte

### Principaux impacts

- Le discours et la réalité
- Quelle approche des IFRS ?
- Les impacts par domaine

Actions à mener

Conclusion

# Domaine "Ressources Humaines"

## ● Périmètre impacté par les normes IFRS

- ✓ Politique de Motivation du personnel :
  - Modification de la comptabilisation des Stock Options
- ✓ Retraite (IAS 19)
- ✓ Couverture des Frais médicaux

## ● Exemple(s) d'actions à mener

- ✓ Inventorier les différents régimes de retraites utilisés dans l'entreprise, afin de pouvoir en évaluer les incidences financières sur le bilan et le compte de Résultat (montant des provisions)
- ✓ Plan de formation du personnel chargé de collecter et remonter l'information destinée à l'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS

## Impact des IFRS sur les S.I.

---

Introduction

Contexte

### Principaux impacts

- Le discours et la réalité
- Quelle approche des IFRS ?
- Les impacts par domaine

Actions à mener

Conclusion

# Domaine "Comptabilité générale" (1/2)

## ● Périmètre impacté par les normes IFRS

- ✓ Modification de la présentation et de la périodicité de la publication des comptes
  - Un rapport annuel normalisé (voir annexe 3)
  - Bilan et Compte de Résultat ± développés avec renvoi en annexe, qui sera nécessairement plus fournie, pour les informations quantitatives et qualitatives
  - Classement obligatoire des Actifs/Passifs en éléments courants / non courants
  - Objectif : publication trimestrielle des comptes
- ✓ Gestion multi-référentiel : local, IFRS, US GAAP
- ✓ Modification de règles comptables d'évaluation des actifs/passifs :
  - Réévaluation (IAS16) et Dépréciation (IAS36) d'actifs
  - Méthode de valorisation des stocks modifiée (IAS2)
  - Regroupements d'entreprise (IAS22)
  - Consolidation de nouvelles filiales (IAS27)

## Impact des IFRS sur les S.I.

Introduction

Contexte

### Principaux impacts

- Le discours et la réalité
- Quelle approche des IFRS ?
- Les impacts par domaine

Actions à mener

Conclusion

## Domaine "Comptabilité générale" (2/2)

### ● Exemple(s) d'actions à mener

- ✓ Obligation de retraiter toute acquisition d'entreprise intervenue après 1995 lors de l'établissement des comptes selon les normes IFRS :
  - Evaluation des actifs/passifs de l'entreprise acquise
  - Suppression de la possibilité d'imputer l'écart d'acquisition sur les capitaux propres
  - Restriction pour la comptabilisation des immobilisations incorporelles acquises
  - Restriction des provisions pour restructuration
- ✓ Suppression des provisions pour grosses réparations.
  - Elles peuvent être remplacées par les "coûts d'inspection et de réparations majeures" des immobilisations corporelles, pouvant être enregistrés à l'actif et amortis
- ✓ Modification des amortissements des immobilisations de l'entreprise
  - Selon la proposition d'amélioration de l'IAS16, chaque composante d'une immobilisation doit être différenciée et amortie sur sa propre durée de vie
- ✓ Retraitement des subventions d'investissement
  - Ils ne doivent plus figurer dans les capitaux propres mais en produits à répartir au passif du bilan

## Impact des IFRS sur les S.I.

Introduction

Contexte

### Principaux impacts

- Le discours et la réalité
- Quelle approche des IFRS ?
- Les impacts par domaine

Actions à mener

Conclusion

# Domaine "Comptabilité technique"

## ● Périmètre impacté par les normes IFRS

- ✓ En Assurance Non-vie
  - Les provisions techniques se limiteraient aux provisions pour sinistres à payer (frais de gestion futurs inclus) et à la provision pour risques en cours
  - La notion de rattachement des éléments comptables (sinistres, primes,...) à l'exercice de survenance disparaîtrait
  - De ce fait, les primes non acquises seraient reclassées en dettes probables et non plus provisionnées
- ✓ En Assurance Vie
  - Les provisions mathématiques (partie épargne) ne transiteraient plus par le résultat, mais seraient constatées et demeureraient en "en-cours passifs". Les produits techniques et financiers du compte de résultat permettraient ainsi de parvenir à une notion de Produit Net Assurantiel
  - Suppression des frais d'acquisition reportés
- ✓ En Assurance Vie et Non-vie
  - Suppression des provisions pour égalisation
  - Notion d'**Entity specific Value** (ou valeur actuelle des futurs Cash-Flow propres à l'entreprise). Cette notion serait développée dans la perspective que l'entreprise conserve ses engagements jusqu'au terme, avec prise en compte de la prime de risque liée à la détention des contrats

## ● Exemple(s) d'actions à mener

- ✓ Inventaire des provisions constituées par l'entreprise et de la modification de leur traitement suite au passage aux IFRS

## Impact des IFRS sur les S.I.

---

Introduction

Contexte

### Principaux impacts

- Le discours et la réalité
- Quelle approche des IFRS ?
- Les impacts par domaine

Actions à mener

Conclusion

## Domaine "Actuariat" (1/2)

### ● Périmètre impacté par les normes IFRS

- ✓ La norme concernant les contrats d'assurance sera publiée ultérieurement à 2005. Elle devrait consister à mesurer la valeur actuelle des actifs et passifs provenant des contrats d'assurance plutôt que la différence entre les recettes et dépenses - *On ne reconnaît pas les éléments qui ne sont ni des actifs ni des passifs d'assurance. Exemples : Provisions pour catastrophe et d'équilibre, les revenus de primes reportés ....* -
- ✓ Valorisation à l'actif comme au passif opérée sur une base prospective en recourant à la technique d'actualisation. Les écarts annuels d'actualisation devraient transiter par le compte de résultat
- ✓ Normalisation des contrats d'assurance, au niveau de leur comptabilisation et des informations financières à spécifier
- ✓ Les actifs et passifs d'assurance devraient être comptabilisés et décomptabilisés selon le critère d'existence de droits et obligations contractuels

## Impact des IFRS sur les S.I.

---

Introduction

Contexte

### Principaux impacts

- Le discours et la réalité
- Quelle approche des IFRS ?
- Les impacts par domaine

Actions à mener

Conclusion

## Domaine "Actuariat" (2/2)

### ● Exemple(s) d'actions à mener

- ✓ Créer de nouveaux outils de valorisation des contrats
- ✓ L'augmentation des dettes doit se faire en suivant la mesure de la valeur actuelle des futurs cash-flows : nécessité de construire et d'automatiser des modèles mathématiques plutôt que de faire de simples estimations
- ✓ Développer les contrats d'assurance-vie en unités de compte pour transférer le risque de volatilité sur les clients

## Impact des IFRS sur les S.I.

Introduction

Contexte

### Principaux impacts

- Le discours et la réalité
- Quelle approche des IFRS ?
- Les impacts par domaine

Actions à mener

Conclusion

## Domaine "Frais généraux"

### ● Périmètre impacté par les normes IFRS

- ✓ Valorisation des immeubles d 'exploitation (IAS 16)
- ✓ Contrat de location : si un contrat concerne la location d 'un terrain et d 'un immeuble, il doit être scindé en deux (IAS 17)
- ✓ Amortissement des immobilisations incorporelles (IAS 38)
- ✓ Services commerciaux : toute facture non réglée dans les 30 jours est assimilée à un crédit accordé au client avec tous les risques afférents

### ● Exemple(s) d'actions à mener

- ✓ Vérifier les informations disponibles pour l 'inventaire et la réévaluation des immeubles d 'exploitation
- ✓ Instaurer un suivi des acquisitions d 'immobilisations corporelles, dont le paiement est différé
  - La valeur de l'immobilisation devra être actualisée au moment du paiement avec en contrepartie des frais financiers

## Impact des IFRS sur les S.I.

Introduction

Contexte

### Principaux impacts

- Le discours et la réalité
- Quelle approche des IFRS ?
- Les impacts par domaine

Actions à mener

Conclusion

# Domaine "Gestion financière"

## ● Périmètre impacté par les normes IFRS

- ✓ Gestion des Placements financiers
  - Calcul de la "Juste valeur" (IAS 39) de certains instruments financiers y compris tous les instruments dérivés hors bilan
- ✓ Modification de l'information financière :
  - Informations sectorielles : par secteur d'activité et par zone géographique (IAS 14)
  - Normalisation du contenu du Rapport Annuel (IFRS 1)
  - Annexe : augmentation du volume et de la qualité des informations disponibles
  - Résultat par action (de base et dilué)

## ● Exemple(s) d'actions à mener

- ✓ Créer de nouveaux ratios pour mesurer la performance financière de l'entreprise et sa répartition par métier, pour pouvoir évaluer le retour sur investissement par activité du groupe consolidé
- ✓ Définir les règles spécifiques à appliquer pour chacune des catégories d'instruments financiers
- ✓ Répertorier les immeubles de placement, y compris ceux détenus en location-financement, et mettre au point la méthode permettant de déterminer leur 'juste valeur'
- ✓ Adapter l'information financière aux acteurs externes

## Impact des IFRS sur les S.I.

---

Introduction

Contexte

### Principaux impacts

- Le discours et la réalité
- Quelle approche des IFRS ?
- Les impacts par domaine

Actions à mener

Conclusion

# Domaine "Informatique"

## Une fonction transversale

La fonction informatique n'est pas directement concernée par les normes IFRS. C'est une fonction support qui doit accompagner la mise en place des IFRS dans les fonctions détaillées précédemment

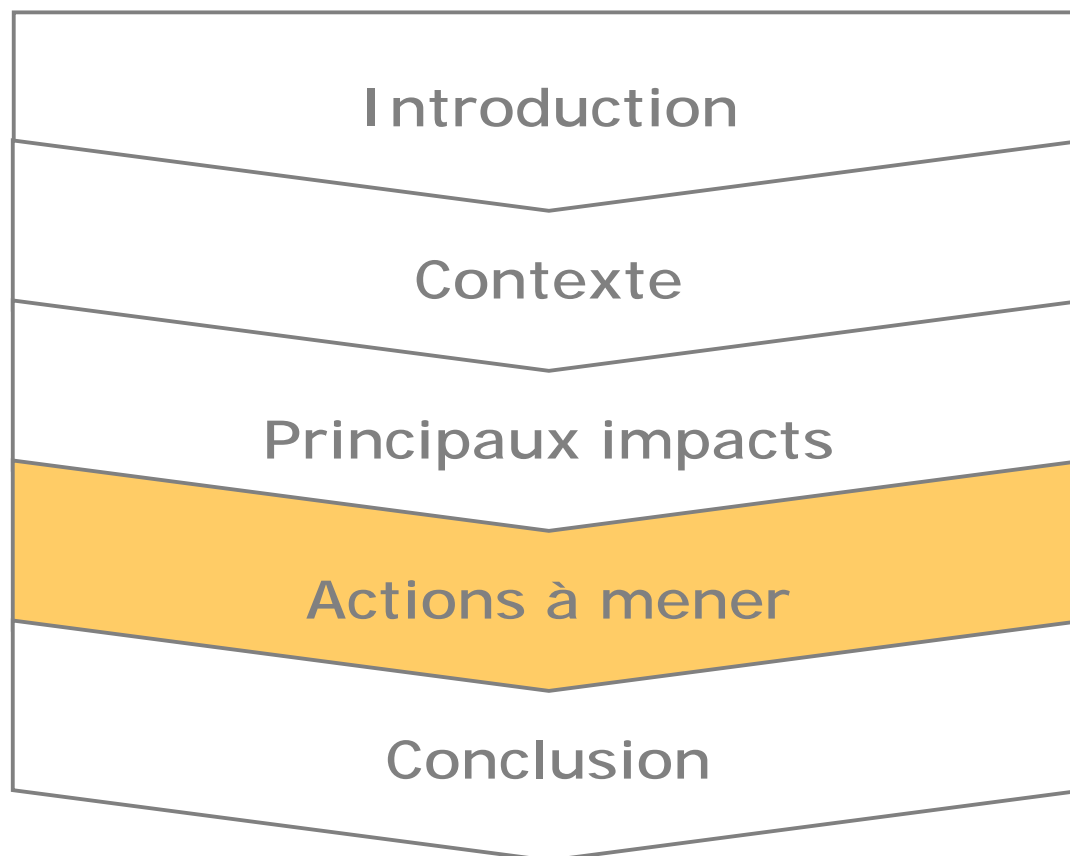
### ● Mission

- ✓ Rationaliser et adapter les systèmes d'information et de Reporting
- ✓ Améliorer la qualité des informations et la rapidité de leur constitution

### ● Exemple(s) d'actions à mener

- ✓ Répertorier les bases de données et les outils de gestion utilisés dans l'entreprise et ses filiales
- ✓ Mesurer la capacité des systèmes d'information à collecter et stocker de nouvelles et nombreuses informations nécessaires à la production des états financiers

## Impact des I.F.R.S. sur les S.I.



## Actions à mener

### Impact des IFRS sur les S.I.

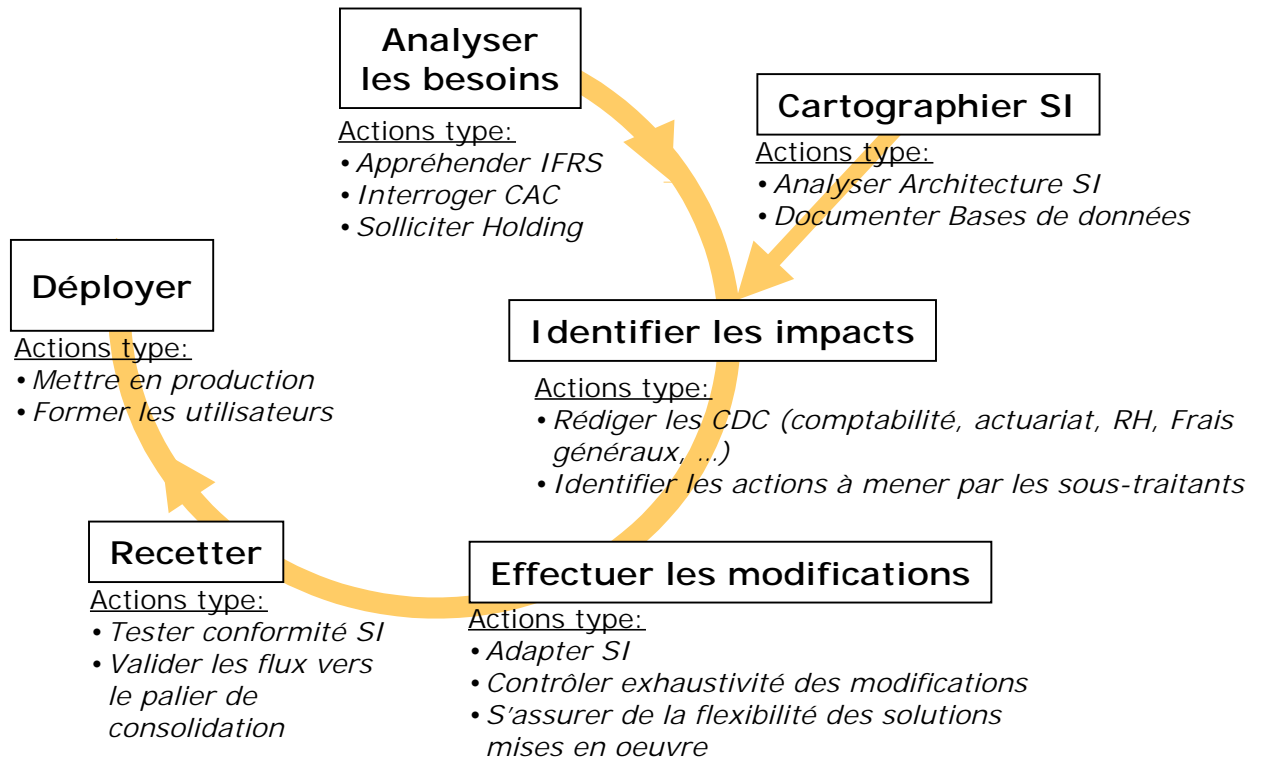
Introduction

Contexte

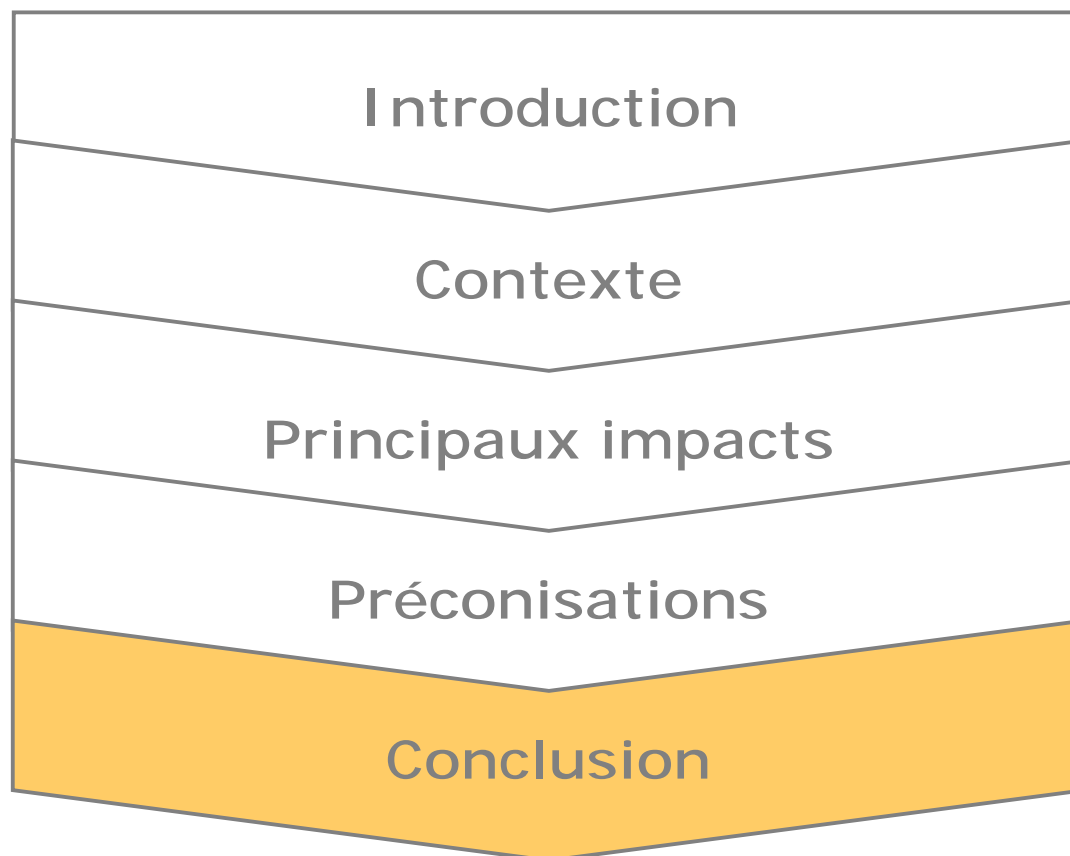
Principaux impacts

Actions à mener

Conclusion



## Impact des I.F.R.S. sur les S.I.



## Impact des IFRS sur les S.I.

---

Introduction

Contexte

Principaux impacts

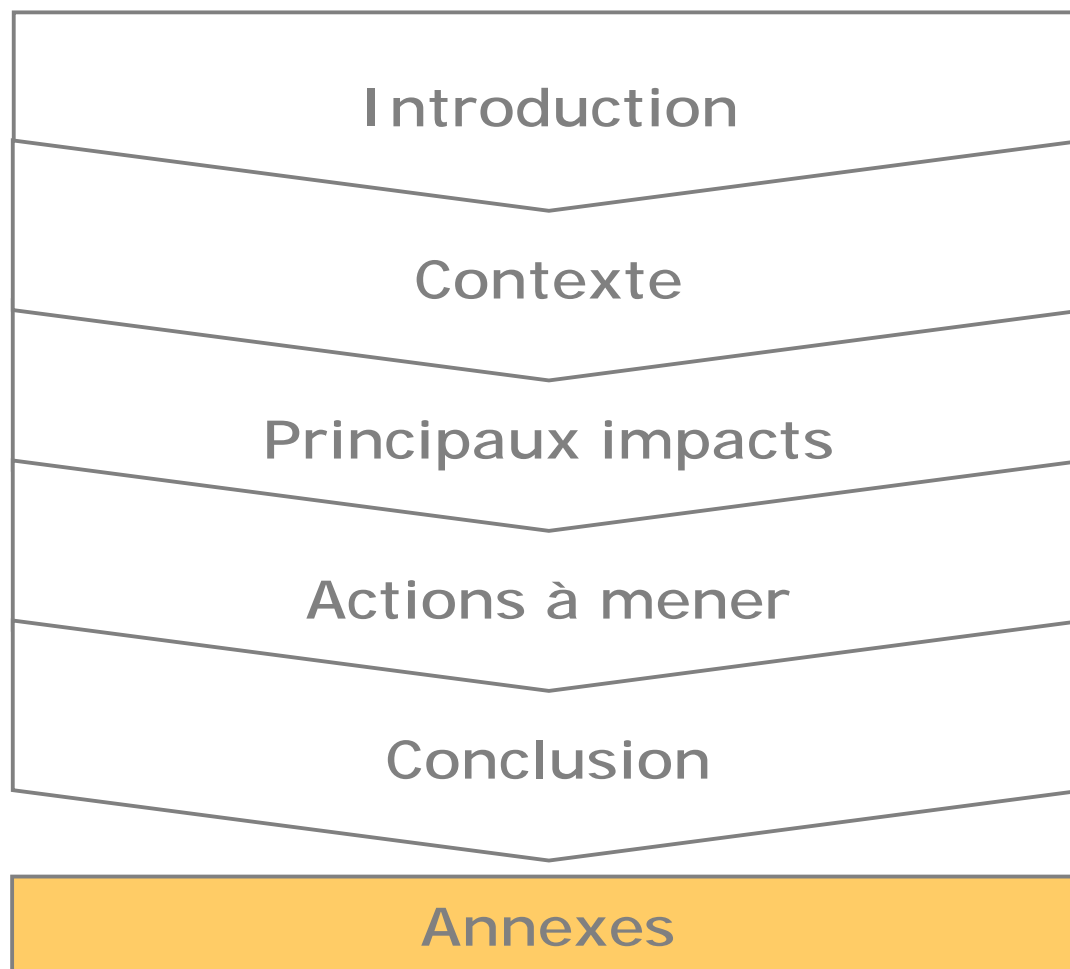
Actions à mener

**Conclusion**

# Conclusion

- **Un chantier dont la raison d'être est la communication, avec des impacts organisationnels plutôt qu'informatiques**
- **Le succès du projet requiert la disponibilité des utilisateurs pour préciser les besoins et contraintes et contribuer aux modifications**
- **Le calendrier est particulièrement tendu**
  - ✓ Les IFRS sont obligatoires en 2005 pour les entreprises cotées, ce qui signifie une mise en œuvre dès janvier 2004
  - ✓ Les assureurs devront appliquer la globalité des IFRS, à l'exception de la norme concernant les contrats d'assurance non encore publiée et donc reportée après 2005
- **Les évolutions devront être effectuées dans un cadre souple, les normes étant de nature évolutive**

## Impact des I.F.R.S. sur les S.I.



## Annexes

- Annexe 1 : Liste des IAS, SIC, et IFRIC
- Annexe 2 : Les IFRS dans le Monde
- Annexe 3 : Première utilisation des IFRS
- Annexe 4 : Liens Internet utiles
- Annexe 5 : Lexique

## Annexe 1

Liste des IAS, SIC, et IFRIC

## ANNEXE 1

Tableau récapitulatif des IAS et des SIC rattachés

	Libellé français	Libellé anglais		Libellé
<b>IAS 1</b>	Présentation des états financiers	Présentation of Financial Statements	<b>SIC 8</b>	Première application des IAS en tant que référentiel comptable
			<b>SIC 18</b>	Cohérence et permanence des méthodes – Méthodes alternatives
			<b>SIC 29</b>	Informations à fournir – Contrat de délégation de services
<b>IAS 2</b>	Stocks	Inventories	<b>SIC 1</b>	Cohérence des Méthodes – Différentes méthodes de détermination du coût des stocks
<i>IAS 3</i>	<i>Remplacée par IAS27-IAS28</i>	<i>Replaced by IAS27-IAS28</i>		
<b>IAS 4</b>		Depreciation Accounting		
<i>IAS 5</i>	<i>Remplacée par IAS1</i>	<i>Replaced by IAS1</i>		
<i>IAS 6</i>	<i>Remplacée par IAS15</i>	<i>Replaced by IAS15</i>		
<b>IAS 7</b>	Tableaux des Flux de Trésorerie	Cash Flow Statements		
<b>IAS 8</b>	Résultat net de l'exercice, erreurs fondamentales et changement de méthodes comptables	Profit or Loss for the Period, Fundamental Errors and Changes in Accounting Policies	<b>SIC 8</b>	Première application des IAS en tant que référentiel comptable
<i>IAS 9</i>		<i>Research and Development Costs superseded by IAS38</i>		
<b>IAS 10</b>	Evénements postérieurs à la date de clôture	Events After the Balance Sheet Date		
<b>IAS 11</b>	Contrats de construction	Construction Contracts		
<b>IAS 12</b>	Impôts sur le résultat	Income Taxes	<b>SIC 21</b>	Recouvrement des actifs non amortissables réévalués
			<b>SIC 25</b>	Changement de statut fiscal d'une entreprise ou de ses actionnaires
<i>IAS 13</i>		<i>Replaced by IAS1</i>		
<b>IAS 14</b>	Information sectorielle	Segment Reporting		
<b>IAS 15</b>	Information reflétant les effets des variations de prix	Information Reflecting the Effects of Prices		
<b>IAS 16</b>	Immobilisations corporelles	Property, Plant and Equipment	<b>SIC 14</b>	Indemnisation liée à la dépréciation ou perte de biens
			<b>SIC 23</b>	Coûts des inspections ou des révisions majeures
<b>IAS 17</b>	Contrats de location	Leases	<b>SIC 15</b>	Avantages dans les contrats de location simple
			<b>SIC 27</b>	Appréciation de la substance sur l'apparence juridique dans les contrats de location
<b>IAS 18</b>	Produits des activités ordinaires	Revenue	<b>SIC 27</b>	Appréciation de la substance sur l'apparence juridique dans les contrats de location
			<b>SIC 31</b>	Traitement comptable des opérations de troc de services publicitaires
<b>IAS19</b>	Avantages du personnel	Employee Benefits		
<b>IAS 20</b>	Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique	Accounting for Government Grants and Disclosure of Government Assistance	<b>SIC 10</b>	Aide publique – Absence de relations spécifiques avec des activités opérationnelles
<b>IAS 21</b>	Effets des variations des cours des monnaies étrangères	The effects of Changes in Foreign Exchange Rates	<b>SIC 7</b>	Introduction de l'euro
			<b>SIC 11</b>	Opération de change – Incorporation des pertes consécutives à une forte dévaluation monétaire dans le coût des actifs
			<b>SIC 19</b>	Monnaie de présentation : Evaluation et présentation des états financiers selon IAS21 et IAS29
			<b>SIC 30</b>	Conversion de la monnaie d'évaluation à la monnaie de présentation des comptes
<b>IAS 22</b>	Regroupements d'entreprises	Business Combinations	<b>SIC 9</b>	Classification en acquisitions ou en mises en commun

			<b>SIC 22</b>	Ajustements ultérieurs des justes valeurs et du goodwill présentés initialement
			<b>SIC 28</b>	« Date d'échange » et juste valeur des instruments financiers
<b>IAS 23</b>	Coût d'emprunt	Borrowing Costs	<b>SIC 2</b>	Cohérence des méthodes – Incorporation des coûts d'emprunt dans le coût des actifs
<b>IAS 24</b>	Informations relatives aux parties liées	Related party Disclosures		
<b>IAS 25</b>		Accounting for Investments		
<b>IAS 26</b>	Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite	Accounting and Reporting by Retirement Benefit Plans		
<b>IAS 27</b>	États financiers consolidés et comptabilisation des participations dans les filiales	Consolidated Financial Statements and accounting for Investments in Subsidiaries	<b>SIC 12</b>	Consolidation – Entités ad hoc
			<b>SIC 33</b>	Consolidation et mise en équivalence – Droits de vote potentiels et allocation des parts d'intérêts
<b>IAS 28</b>	Comptabilisation des participations dans les entreprises associées	Accounting for Investments in Associates	<b>SIC 3</b>	Élimination des profits et des pertes latents résultant de transactions avec des entreprises associées
			<b>SIC 20</b>	Méthode de la mise en équivalence – Comptabilisation des pertes
			<b>SIC 33</b>	Consolidation et mise en équivalence – Droits de vote potentiels et allocation des parts d'intérêts
<b>IAS 29</b>	Information financière dans les économies hyperinflationnistes	Financial Reporting in Hyperinflationary Economies	<b>SIC 19</b>	Monnaie de présentation – Évaluation et présentation des états financiers selon IAS21 et IAS29
			<b>SIC 30</b>	Traduction des éléments des états financiers de la monnaie d'évaluation en monnaie de présentation
<b>IAS 30</b>	Informations à fournir dans les états financiers des banques et des institutions financières assimilées	Financial Statements of Banks and Financial Institutions		
<b>IAS 31</b>	Information financière relative aux participations dans des coentreprises	Financial Reporting of Interests in Joint Ventures	<b>SIC 13</b>	Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des co-entrepreneurs
<b>IAS 32</b>	<b>Instruments financiers</b>	Financial Instruments : Disclosures Presentation	<b>SIC 5</b>	Classification des instruments financiers – clauses conditionnelles de règlement
			<b>SIC 16</b>	Capital social – Propres instruments de capitaux propres rachetés (actions propres)
			<b>SIC 17</b>	Capitaux Propres – Coûts d'une transaction portant sur les capitaux
<b>IAS 33</b>	Résultat par action	Earnings Per share	<b>SIC 24</b>	Instruments financiers et autres contrats livrables en actions
<b>IAS 34</b>	Information financière intermédiaire	Interim Financial Reporting		
<b>IAS 35</b>	Abandon d'activités	Discontinuing Operations		
<b>IAS 36</b>	Dépréciation d'actifs	Impairment of Assets		
<b>IAS 37</b>	<b>Provisions, Passifs et actifs éventuels</b>	Provisions, Contingent Liabilities and Assets		
<b>IAS 38</b>	Immobilisations incorporelles	Intangible Assets	<b>SIC 6</b>	Coûts de modification de logiciels existants
			<b>SIC 32</b>	Immobilisations incorporelles – Coûts des sites internet
<b>IAS 39</b>	Instruments financiers : comptabilisation et évaluation	Financial Instruments : Recognition and Measurement	<b>SIC 33</b>	Consolidation et mise en équivalence – Droits de vote potentiels et allocation des parts d'intérêts
<b>IAS 40</b>	Immeubles de placements	Financial Property		
<b>IAS 41</b>	Agriculture			

Sur les 49 normes IFRS, il est acquis que 29 ne seront pas modifiées d'ici à 2005

## Annexe 2

# Les IFRS dans le monde

## ANNEXE 2

### Les IFRS dans le Monde

Pays ayant pris une décision relatif à l'application ou non des IAS	IAS non autorisé	IAS autorisé	IAS requis pour qq sociétés cotées	IAS requis pour toutes les sociétés cotées
Argentine – Bénin – Brésil – Burkina Faso – Cambodge – Canada – Chili – Chypre – Cote d’Ivoire – Colombie – Costa Rica – Croatie – République tchèque – Estonie – Fidji – Ghana – Guatemala – Inde – Indonésie – Israël – Japon – Corée du sud – Mali – Malaisie – Mexique – Moldavie – Nouvelle-Zélande – Niger – Norvège – Pakistan – Philippine – Pologne – Arabie Saoudite – Slovaquie – Sri Lanka – Syrie – Taiwan – Tanzanie – Thaïlande – Togo – Tunisie – Etats-Unis – Ouzbékistan – Venezuela – Vietnam	X			
Arménie – Barbades – Bangladesh – Brunei – Îles Caïman – Dominique républicaine – Equateur – Egypte – Guyane – Haïti – Honduras – Jamaïque – Kenya – Koweït – Kirgizstan – Macédoine – Malawi – Malte – Népal – Oman – Panama – Pérou – Singapour (2003) – Tadjikistan (2003) – Trinidad – Yougoslavie				X
Autriche – Belgique – Danemark – Finlande – Allemagne – France – Grèce (2003) – Irlande – Italie – Luxembourg – Pays-Bas – Portugal – Espagne – Suède – Royaume-Uni		X		2005
Bahrayn (Banque) – Chine – Roumanie (2005) – Ukraine (Banque) – Etats Arabes Unis (Banque)			X	
Australie – Bermudes – Bolivie – Botswana – Bulgarie – Salvador – Hong Kong – Hongrie – Islande – Laos – Lesotho – Lituanie – Myanmar – Namibie – Russie – Afrique du Sud – Swaziland – Suisse – Turquie – Ouganda – Zambie – Zimbabwe		X		

#### Pays, dont on ne connaît pas la position vis à vis des IFRS :

Afghanistan, Albanie, Algérie, American Samoa, Andorre, Angola, Anguilla, Antigua and Barbuda, Aruba, Azerbaïdjan, Bahamas, Belize, Biélorussie, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Burundi, Cameroun, République d’Afrique Centrale, Tchad, Congo, Cuba, Djibouti, Dominique, Guinée Equatoriale, Eritree ET Ethiopie, Guinée française, Gabon, Gambie, Gibraltar, Grenade, Greenland, Guinée, Guadeloupe, Guam, Guinée-Bissau, Iran, Iraq, Jordanie, Kazakhstan, Corée (Nord), Lebanon, Liechtenstein, Liberia, Libye, Madagascar, Macao, Martinique, Mauritanie, Mauritiuis, Maldives, Mongolie, Morocco, Monaco, Mozambique, Nouvelle-Caledonie, Nigeria, Nicaragua, Papua Nouvelle-Guinée, Paraguay, Qatar, Réunion, Rwanda, Samoa, Sierra Leone, Sénégal, Somalie, Suriname, Soudan, Tonga, Turkménistan, Turks and Caicos Islands, Uruguay, Les îles Vierges, Western Sahara, Yemen, Zaïre

#### Afrique

- Afrique du Sud / Algérie / Angola / Bénin / Botswana / Burkina Faso / Burundi / Cameroun / Cap-Vert Îles du) / Centrafricaine (République) / Comores / Congo / Côte-d'Ivoire / Djibouti / Egypte / Erythrée /Ethiopie / Gabon / Gambie / Ghana / Guinée / Guinée-Bissau / Guinée-Equatoriale / Kenya / Lesotho / Liberia / Libye / Madagascar / Malawi / Mali / Maroc / Maurice (Ile) / Mauritanie / Mozambique / Namibie / Niger / Nigeria / Ouganda / République Démocratique du Congo / Rwanda / Sainte-Hélène / São Tomé e Príncipe / Sénégal / Seychelles / Sierra Leone /Somalie / Soudan / Swaziland / Tanzanie / Tchad / Togo / Tunisie / Zambie / Zimbabwe

#### Amérique du Nord

- Canada / Etats-Unis / Mexique / Québec (Canada)

#### Amérique latine

- Argentine / Belize / Bolivie / Brésil / Chili / Colombie / Costa Rica / Equateur / Falkland (Iles) / Guatemala / Guyane / Honduras / Nicaragua / Panamá / Paraguay / Pérou / Salvador / Suriname / Uruguay / Venezuela

#### Antarctique

- Antarctique

#### Asie

- Afghanistan / Arabie Saoudite / Arménie / Azerbaïdjan / Bahreïn / Bangladesh / Bhoutan / Brunei / Iraq / Israël / Japon / Jordanie / Kazakhstan / Kirghizistan / Koweït / Laos / Liban / Macao / Malaisie / Maldives (Les) / Mongolie / Myanmar (Birmanie) / Népal / Oman / Ouzbékistan / Pakistan / Qatar / Singapour / Sri Lanka / Syrie / Tadjikistan / Taiwan / Thaïlande / Turkménistan / Turquie / Viêt Nam / Yémen

#### Caraiïbes

- Anguilla / Antigua et Barbuda /Antilles Néerlandaises /Aruba / Bahamas / Barbades / Bermudes /Caïmans (Iles) /Cuba / Dominicaine (République) /Dominique / Grenade / Haiti / Jamaïque / Montserrat / Porto Rico / Saint Christophe et Nieves / Saint-Vincent et les Grenadines / Sainte-Lucie /Trinité-et-Tobago /Turks et Caïques (Iles) /Vierges britanniques (Iles)

#### Europe

- Albanie / Allemagne /Andorre / Autriche / Belgique /Biélorussie / Bosnie-Herzégovine / Bulgarie / Chypre / Croatie / Danemark / Espagne / Estonie / Féroé (Iles) / Finlande / France / Gibraltar / Grèce / Groenland / Hongrie / Irlande / Islande / Italie / Lettonie / Liechtenstein / Lituanie / Luxembourg / Macédoine / Malte et Gozo / Moldavie / Monaco / Norvège / Pays-Bas / Pologne / Portugal / Roumanie / Royaume-Uni / Russie / Saint-Marin / Slovaquie / Slovénie / Suède / Suisse / Tchéque (République) / Ukraine / Vatican / Yougoslavie

#### Océanie et Polynésie

- Australie / Fidji (Iles) / Kiribati / Marshall (Iles) / Micronésie / Nauru / Nouvelle-Zélande / Palau / Papouasie-Nouvelle-Guinée / Philippines / Pitcairn (Iles) / Salomon (Iles) / Samoa Occidentales / Tonga (Iles) / Tuvalu (Iles) / Vanuatu

#### Légende :

- Abc : IFRS Autorisés
- Abc : Union Européenne – Autorisé et obligatoire en 2005 pour toutes les sociétés cotées
- Abc : IFRS requis pour quelques types de sociétés (Banque le plus souvent)
- Abc : IFRS requis pour toutes les sociétés cotées
- Abc : IFRS non Autorisés
- Abc : Pas de renseignement

## Annexe 3

# Première utilisation des IFRS

## ANNEXE 3

### IFRS 1 : Première application des IFRS

#### **Les règles :**

Les normes devront être appliquées rétrospectivement.

Les états financiers doivent être préparés et présentés comme s'ils avaient toujours été préparés selon les normes et interprétations en vigueur pour l'exercice de la première application.

Le rapport annuel doit être composé des éléments suivants :

- Bilan,
- Compte de Résultat,
- Tableau de variation des capitaux propres,
- Tableau des flux de trésorerie
- Notes annexes.

Au moins une année d'information comparative  
au moment de la publication des comptes selon les normes IFRS.  
31/12/2005 → 31/12/2004 → 01/01/2004

Le bilan d'ouverture (01/01/2004) devra être établi en appliquant les normes en vigueur au 31/12/2005, sauf exceptions : regroupements d'entreprises avant le 01/01/2004, les immobilisations corporelles dont le retraitement serait trop coûteux ou qui ont déjà fait l'objet d'une réévaluation légale seraient enregistrées au deemed cost (juste valeur) dans le bilan d'ouverture du 01/01/2004, éléments déjà réévalués lors d'une privatisation ou d'une première cotation, IAS39 et comptabilité de couverture, immobilisations incorporelles générées en interne..

#### **Informations à fournir dans les premiers états financiers établis selon les normes IFRS**

##### Arrêté des comptes définitif

- 1/ Un rapprochement entre les capitaux N-1, à l'ouverture et à la clôture, publiés selon les principes locaux et les capitaux propres retraités selon les normes IFRS + notes explicatives
- 2/ Un rapprochement du résultat N-1 selon les principes locaux et les capitaux propres retraités selon les normes IFRS + notes explicatives
- 3/ Informations requises par IAS36 lorsque des pertes de valeurs ont été comptabilisées ou reprises dans le bilan d'ouverture
- 4/ Indication et montant des ajustements
- 5/ Commentaires explicatifs sur les principaux écarts significatifs des différentes rubriques du tableau de flux de trésorerie.

##### Arrêté des comptes intermédiaire

- 1/ Un rapprochement entre les capitaux, publiés selon les principes locaux et les capitaux propres retraités selon les normes IFRS + notes explicatives
- 2/ Un rapprochement du résultat selon les principes locaux et les capitaux propres retraités selon les normes IFRS + notes explicatives
- 3/ Réconciliations requises qui figureront dans les premiers comptes annuels présentés selon IFRS

#### **Modification de la présentation des états**

Le compte de Résultat va être profondément modifié, voire remplacé par un nouvel état, prenant modèle sur l'état « Comprehensive Income » américain, plus exhaustif et dans lequel est supprimé la distinction entre le résultat « ordinaire » et le résultat « extraordinaire ».

## Annexe 4

### Liens Internet utiles

• *Organismes travaillant sur la mise en place des IFRS*

- *IASB* <http://www.iasb.org.uk>
- *IFAC* <http://www.ifac.org>
- *IAASB* <http://www.ifac.org/IAASB>

• *Organisations professionnelles*

- *Fédération Européenne des Experts-comptables* <http://www.fee.be>
- *Conseil National de la Comptabilité* <http://www.finances.gouv.fr/CNCompta>
- *Cie Nationale des Commissaires aux Comptes* <http://www.cncc.fr>
- *Site de l'Union Européenne* <http://europa.eu.int>
- *IOSCO* <http://www.iosco.org>
- *Securities and Exchange Commission* <http://www.sec.gov>
- *Commission des Opérations de Bourse* <http://www.cob.fr>
- *Comité européen des Assurances* <http://cea.assur.org>

• *Sites d'informations financières*

- <http://laproffessioncomptable.com>
- <http://www.iasplus.com>
- <http://www.legifrance.org>
- <http://www.bfinance.fr>

## Annexe 5

# Lexique

A.c.S.E.C.	Accounting Standards Executive Committee
A.F.E.P.	Association française des entreprises privées
A.I.C.P.A.	American Institute of Certified Public Accountance
C.C.A.	Commission de Contrôle des Assurances
C.E.R.V.M.	Comité Européen des Régulateurs des Marchés des Valeurs Mobilières = CESR
C.E.S.R.	Committee of European Securities Regulator
CASH-FLOW	c'est un indicateur de la capacité de la société à assurer elle-même sa survie ou sa dépendance vis-à-vis de ses partenaires financiers (actionnaires ou créanciers). L'indicateur démontre si le flux d'argent généré est suffisant pour payer tous les tiers (fisc, employés et créanciers) et pour assurer les investissements nécessaires à son activité future. Si le cash-flow est positif, c'est bien. S'il est négatif, la société devra faire une augmentation de capital ou recourir à l'emprunt.
D.S.O.P.	Draft Statement of Principles (published by IASB)
Défaillance	« Il s'agit, le plus souvent, de créer une structure juridique ad hoc, dite de défaillance ou de cantonnement, à laquelle sont transférés, auprès de tiers, des actifs ou passifs appartenant à la société qui veut les sortir de son bilan, mais qui lui sont en fait destinés », selon la définition d'Yves Bernheim, responsable de la doctrine comptable chez Mazars
E.B.I.T.D.A.	Earning before interest, taxes, depreciation and amortization son calcul est simple, c'est l'ensemble des revenus d'exploitation moins les dépenses d'exploitation. Il souligne la façon dont la société génère des flux financiers sur sa seule activité d'exploitation sans tenir compte de son régime fiscal (hors impôt), de sa structure financière (si elle est endettée, elle paiera plus d'intérêts financiers que si elle dispose de fonds propres), de ses investissements passés (hors amortissement), ni de ses acquisitions passées (hors dépréciation). C'est un bon indicateur pour comparer des sociétés entre elles, notamment lors des acquisitions.
E.C.	European Commission
E.F.R.A.G.	European Financial Reporting Advisory Group
Entités ad-hoc	Structure juridique distincte créée spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opération similaires pour le compte d'une entreprise. Son activité n'est en fait utilisée que pour le compte de cette entreprise, par mise à disposition d'actifs ou fournitures de biens, de services ou de capitaux.
F.A.S.B.	Financial Accounting Standards Board
F.E.E.	Fédération européenne des experts-comptables
G.A.A.P.	Generally Accepted Accounting Principles
G.A.S.B.	Governmental Accounting Standards Board
I.A.A.S.B.	International Auditing et Assurance Standards Board
I.A.P.C.	International Auditing Practice Committee
I.A.S.	International Accounting Standards
I.A.S.B.	International Accounting Standards Board Ou Conseil des normes comptables internationales
I.A.S.C.	International Accounting Standards Committee
I.F.A.C.	International Federation of Accountants
I.F.R.I.C.	International Financial Reporting Interpretations Committee
I.F.R.S.	International Financial Reporting Standards
I.O.S.C.O.	International Organisation of Securities Commissions
O.I.C.V.	Organisation Internationale des Commission de bourses de valeurs regroupant l'ensemble des COB du monde
POOLING à la française	Comptabiliser une acquisition d'entreprise à la valeur nette comptable et d'imputer les écarts d'acquisition sur les capitaux propres.
S.E.	Société européenne
S.E.C.	Securities and Exchange commissions / Stock Exchange Commission
S.I.C.	Standing Interpretations Committee
S.O.P.	Statement of Position
Titrisation	Méthode permettant de réduire la dette en cédant à des tiers des actifs (créances commerciales, stocks, etc.) transformés en titres. Tout se complique lorsque les actifs cédés sont complexes (créances futures, non encore constatées, stocks à produire, etc.), qu'ils sont confiés, pour des raisons juridiques ou